

nationaux, pour permettre à tous les réacteurs nucléaires en service, en voie de construction ou prévus pour les 10 prochaines années, de fonctionner à 80% de leur capacité, pendant 30 ans à compter de la date de leur mise en service. À cet égard, un Groupe d'évaluation des ressources en uranium (GERU) a été créé au sein du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en vue d'évaluer chaque année les ressources canadiennes en uranium. Les résultats de la première évaluation ont été publiés en août 1975.

En 1975, l'Office de contrôle de l'énergie atomique (OCÉA) a annoncé qu'il avait approuvé des contrats visant l'exportation de quelque 74,000 tonnes d' U_3O_8 (56 900 t d'U), dont plus de 90% étaient destinées aux États-Unis, au Japon, à la Grande-Bretagne, à la République fédérale d'Allemagne et à l'Espagne. Il a approuvé l'exportation de plus petites quantités vers la Finlande, l'Italie, la Belgique et la Suisse. L'ensemble des contrats et engagements approuvés représentait environ 110,000 tonnes d' U_3O_8 (85 000 t d'U).

Aide officielle à l'industrie minière

12.2

Aide fédérale

12.2.1

Le gouvernement fédéral aide l'industrie minière en lui procurant des renseignements détaillés d'ordre géologique, géophysique, topographique, géodésique, géographique et marin; en lui fournissant des renseignements techniques sur le traitement à l'échelle commerciale des minerais, des minéraux industriels et des combustibles; en prévoyant certains adoucissements fiscaux; et en apportant un appui financier et technique à l'industrie de l'or en vertu de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a été créé le 1^{er} octobre 1966 par la Loi sur l'organisation du gouvernement (SRC 1970, chap. E-6). En plus des cadres administratifs, le ministère comprend trois secteurs: science et technologie, exploitation minière et énergie.

Le Secteur de la science et de la technologie comprend le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (l'ancienne Direction des mines), la Commission géologique du Canada, la Direction des levés et de la cartographie, la Direction de la physique du Globe, le Service d'étude du plateau continental polaire, le Centre canadien de la télédétection et la Direction des explosifs.

Le Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie, vaste complexe de laboratoires et d'usines-pilotes, fait de la recherche sur les méthodes d'extraction et de traitement des minéraux et des combustibles. Il concentre ses efforts sur les techniques de récupération des minerais et minéraux comportant des impuretés de qualité inférieure, ou une composition minérale complexe. La recherche sur les combustibles comprend l'évaluation des combustibles fossiles du Canada et la mise au point de méthodes de raffinage du pétrole de qualité inférieure riche en soufre provenant des sables pétrolifères de l'Athabasca. Un programme de cinq ans permettra de réduire considérablement la production de déchets de roche ainsi que les coûts en améliorant la conception des parois des mines à ciel ouvert. On effectue également des recherches sur l'enrichissement et la carbonisation du charbon. Dans le secteur connexe de la pyrométallurgie, c'est-à-dire l'extraction des métaux par la chaleur, la recherche appliquée se concentre sur la mise au point d'un four électrique à cuve pour la fonte du minerai de fer. En sciences minérales, le Centre effectue des études physiques, chimiques, cristallographiques et magnétiques en vue de déterminer les caractéristiques dont il faut tenir compte dans les méthodes d'extraction et de traitement. Il produit également les minerais et métaux étalons nécessaires aux sociétés minières et métallurgiques. Dans le cadre de la recherche sur les métaux, on vise à améliorer les techniques de façonnement des métaux, et à l'heure actuelle on s'intéresse tout particulièrement à la solidité structurelle des pipelines métalliques destinés à